



Formation ● Conseil ● Ingénierie

FORMATIONS 2022



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION

01 43 37 29 28
formation@apricom.fr
www.sas-apricom.fr



CHIFFRES CLES 2022

588 stagiaires formés



20 769 heures de formation



99% clients satisfaits



3 centres de formation :

- Arles (*Provence-Alpes-Côte d'Azur*)
- Bondoufle (*Ile-de-France*)
- Bron (*Auvergne-Rhône-Alpes*)

CONTACTS :

ADMINISTRATIF :

Accueil

formation@apricom.fr

01 43 37 29 28

Camille JUVET– Assistante administrative

19 rue Crozatier 75012 PARIS

camille.juvet@apricom.fr

01 43 37 29 28

FORMATION :

Thibault SAINT-AUBERT – Référent pédagogique

Thibault.saint-aubert@apricom.fr

06 72 95 84 53

SITUATION DE HANDICAP :

Tawan PATHUMPECH – Référente handicap

tawan@apricom.fr

06 65 10 35 62



Si vous êtes en situation de handicap, notre équipe est à votre écoute afin de mettre en place avec vous tous les outils, rythmes ou modalités pouvant favoriser et sécuriser la réussite de votre projet. N'hésitez pas à contacter notre référente handicap.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation sous condition du nombre de places disponibles.

SOMMAIRE

CHIFFRES CLES.....	2
CONTACTS.....	3
FORMATIONS TECHNIQUES :	
HABILITATION ELECTRIQUE H0-B0.....	6
HABILITATION ELECTRIQUE H1-B1.....	8
FORMATION ELECTRICIEN « BASE ».....	9
FORMATION ELECTRICIEN HABILITATION ELECTRIQUE B2V – BC – H0V.....	11
FORMATION ELECTRICIEN TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES OUVRAGES.....	13
FORMATION « ELECTRICIEN LINKY ».....	15
RECYCLAGE POUR PERSONNEL ELECTRICIEN TITULAIRE D'UNE HABILITATION BC BR B1V B2V.....	17
RECYCLAGE TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES OUVRAGES.....	19
INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (I.R.V.E.) P1.....	20
INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (I.R.V.E.) P2.....	21
INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (I.R.V.E.) P3.....	22
MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES.....	24
AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) Opérateur.....	26
AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) Encadrant.....	27
AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) Concepteur.....	28
FORMATIONS BUREAUTIQUES	29
FORMATIONS PILOTAGE	31
CONDITIONS GENERALES DE VENTE.....	33

FORMATIONS TECHNIQUES

HABILITATION ELECTRIQUE H0-B0

Accessible en ligne

HE0
1 jour (7h)

Personnel « non-électricien » amené à effectuer des opérations d'ordre non électriques dans un local d'accès réservé aux électriciens, ou dans le voisinage d'installations électriques sous tension des domaines basses et hautes tensions, et devant être habilité B0 et/ou H0(V).

PRÉREQUIS

Maîtrise du français (lu, écrit, parlé).

OBJECTIFS

En fin de stage, les participants connaîtront les dangers de l'électricité et seront à même de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer certaines opérations à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité, et ainsi respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510.

PÉDAGOGIE

- Théorie : 100 %
- Formation en ligne sur www.apricom.fr ou en présentiel
- Accès au support de formation et au test de compétences

CONTENU DE LA FORMATION

- Notions élémentaires d'électricité
 - Tension, intensité, résistance...
 - Les domaines de tension
 - Identification : les locaux, les couleurs des conducteurs
 - Appellation des câbles
- Danger et prévention du risque électrique
 - Effets du courant électrique sur le corps humain
 - Effets du court-circuit dans un tableau électrique
 - Les mesures de protection contre les contacts directs et indirects
 - Outils électriques portatifs à main
- La Norme NF C 18 510
 - Obligations de l'employeur selon le décret du 22/09/2010
 - Les ouvrages électriques : description
 - Les intervenants au voisinage d'ouvrages électriques
 - Les fonctions de l'appareillage
 - Procédures et opérations en l'absence de tension
 - Travaux au voisinage de la tension en BT et/ou HT
- Comment travailler en sécurité
 - Vidéo : Attention ! Basse Tension
 - Les distances de sécurité
 - Autorisations de travaux
 - Lecture et interprétation de la signalétique
 - Condamnation et consignation
 - Rôles des différents intervenants
 - Matériel de sécurité électrique (outillage, EPI)
 - Travaux d'ordre non électrique
 - Balisage de la zone d'activité
- Que faire face à un accident ?
 - Notions de premiers secours
 - Incendie sur un ouvrage électrique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test QCM : si le test n'est pas validé au premier essai, le participant bénéficie d'une deuxième tentative gratuite.

HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE H0-B0

Accessible en ligne

HE0
1 jour (5h)

Personnel « non-électricien » amené à effectuer des opérations d'ordre non électriques dans un local d'accès réservé aux électriciens, ou dans le voisinage d'installations électriques sous tension des domaines basses et hautes tensions, et devant être habilité B0 et/ou H0(V).

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation initiale H0-B0

OBJECTIFS

- Refaire le point sur les risques électriques liés au travail
- Réviser les bonnes conduites de maîtrise des risques électriques
- Revoir la conduite à tenir face à un accident

PÉDAGOGIE

- Théorie : 100 %
- Formation en ligne sur www.apricom.fr ou en présentiel
- Accès au support de formation et au test de compétences

CONTENU DE LA FORMATION

- Notions élémentaires d'électricité
 - Tension, intensité, résistance...
 - Les domaines de tension
 - Identification : les locaux, les couleurs des conducteurs
 - Appellation des câbles
- Danger et prévention du risque électrique
 - Effets du courant électrique sur le corps humain
 - Effets du court-circuit dans un tableau électrique
 - Les mesures de protection contre les contacts directs et indirects
 - Outils électriques portatifs à main
- La Norme NF C 18 510
 - Obligations de l'employeur selon le décret du 22/09/2010
 - Les ouvrages électriques : description
 - Les intervenants au voisinage d'ouvrages électriques
 - Les fonctions de l'appareillage
 - Procédures et opérations en l'absence de tension
 - Travaux au voisinage de la tension en BT et/ou HT
- Comment travailler en sécurité
 - Vidéo : Attention ! Basse Tension
 - Les distances de sécurité
 - Autorisations de travaux
 - Lecture et interprétation de la signalétique
 - Condamnation et consignation
 - Rôles des différents intervenants
 - Matériel de sécurité électrique (outillage, EPI)
 - Travaux d'ordre non électrique
 - Balisage de la zone d'activité
- Que faire face à un accident ?
 - Notions de premiers secours
 - Incendie sur un ouvrage électrique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test QCM : si le test n'est pas validé au premier essai, le participant bénéficie d'une deuxième tentative gratuite.

HABILITATION ELECTRIQUE H1-B1

HE1
1 jour (7h)

Personnel électricien ou électromécanicien chargé :
d'exécuter des travaux hors tensions et hors zone de voisinage renforcé si B1 ou H1
d'exécuter des travaux hors tensions et en zone de voisinage renforcé si B1V ou H1V
D'exécuter des travaux hors tension sous l'ordre d'un chargé de travaux B2V ou H2V
d'exécuter des travaux hors tension sous surveillance d'un chargé de travaux B2V ou H2V

PRÉREQUIS

- Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation
- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation.

OBJECTIFS

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT/HT.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : B1, B1V, H1, H1V.

PÉDAGOGIE

- L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, permet de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.
- Nos formateurs disposent de kits pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement théorique :

- les dangers de l'électricité
- l'évaluation des risques
- les appareillages en Basse Tension et haute tension
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitation
- procédure et déroulement des travaux hors tension
- la procédure en cas d'incendie électrique
- le chargé de travaux et le chargé de consignation : rôle et opérations

Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur

FORMATION ELECTRICIEN « BASE »

Module 1

LEB
5 jours (35h)

Tout public désirant accéder à une formation d'électricité de base.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'utiliser les notions fondamentales de l'électrotechnique indispensables à l'exercice d'un métier d'électricien, choisir et utiliser un appareil de mesure couramment utilisé en électricité.

Ainsi, à l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir les grandeurs électriques usuelles ainsi que leur unité,
- Réaliser le schéma d'un circuit simple (simple allumage),
- Distinguer et raccorder entre eux générateur, récepteur et conducteur
- Utiliser dans un circuit simple un ampèremètre et un voltmètre,
- Appliquer la loi d'Ohm dans un circuit élémentaire,
- Appliquer la loi de Joule,
- Distinguer les différents risques électriques (électrisation et court-circuit) et déterminer les conditions de leur apparition ainsi que les moyens de s'en prémunir,
- Décrire le principe de la protection contre les contacts indirects en régime TT,
- Expliquer sommairement au niveau des principes la production de grandeurs alternatives sinusoïdales, ainsi que le fonctionnement du transformateur,
- Différencier la puissance apparente et la puissance active d'un récepteur,
- Calculer les valeurs des grandeurs U et I en triphasé à partir des grandeurs en monophasé,
- Expliquer le rôle et l'importance du conducteur neutre sur les installations et d'un réseau de distribution,
- Expliquer le principe de base de l'électromagnétisme et décrire son utilisation sur un relais de découplage et/ou d'asservissement.

PRÉREQUIS

Le stagiaire devra maîtriser le français (lu, écrit, parlé), savoir calculer et maîtriser notamment le calcul arithmétique et algébrique (fractions, proportions, pourcentages, équations du premier degré, puissances). Il devra en outre faire preuve d'habileté manuelle pour la réalisation des exercices pratiques.

Vérification des prérequis : un test théorique, en début de stage.

PÉDAGOGIE

- Théorie : 40%
- Cas pratique : 60%

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil et présentation
- Vérification du prérequis
- Dans le domaine des mathématiques :
 - Outils mathématiques développés au cours des séquences dans le domaine électrique :
 - Notions de trigonométrie,
 - Addition de 2 vecteurs (résultante).
- Dans le domaine électrique :
 - Lois fondamentales de l'électricité
 - Tension, Intensité, Puissance
- Appareillage électrique de protection
 - Fusibles
 - Disjoncteur magnétothermique
- Code des couleurs des câbles et types de conduit
 - Code de couleur des câbles

- Types de conduit
- Schémas et symboles électriques
 - Langage de l'électricien
 - Symboles utilisés en schéma électrique
 - Schéma architectural, unifilaire, multifilaire
- Dans un circuit simple avec un récepteur résistif en alternatif et en continu :
 - Analyse d'un circuit électrique et sa transposition en schéma,
 - Utilisation des appareils de mesure (ampèremètre et voltmètre),
 - Application de la loi d'Ohm,
 - Réalisation de mesures de tension et d'intensité,
 - Détermination de R du récepteur
- Dans les circuits résistifs purs en montage série et parallèle, en alternatif et en continu :
 - Etudes des grandeurs : tension, intensité, puissance, résistance,
 - Mesure des puissances actives et apparentes d'un récepteur.
 - Identification des risques électriques et des effets du courant sur le corps humain.
 - Principe de production des grandeurs alternatives monophasées et triphasées
 - Etude du système de tensions triphasées
 - Branchement des récepteurs sur un réseau triphasé BT,
 - Fonctionnement du réseau triphasé BT

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage

FORMATION ELECTRICIEN HABILITATION ELECTRIQUE B2V – BC – H0V

LCHT
9 jours (63h)

Module 2

Tout stagiaire ou technicien voulant acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des interventions hors tension sur les comptages d'électricité en habitation individuelle ou collective pour des puissances \leq à 36 kVA.

PRÉREQUIS

Les stagiaires devront maîtriser la lecture de documentations techniques en français, les opérations de calculs simples et être à l'aise avec l'outillage courant.

Vérification des prérequis : un test théorique, en début de stage.

OBJECTIFS

Cette action de formation doit permettre l'acquisition des compétences nécessaires pour intervenir hors tension sur tout type de comptage d'électricité d'une puissance souscrite \leq à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective).

Ainsi, à l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques encourus, choisir les moyens de s'en prémunir en intégrant l'environnement du chantier et le respect de la norme UTE C 18-510-1,
- Décrire les différents appareils constituant un panneau de comptage d'une puissance souscrite
- \leq à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective),
- Différencier les rôles des appareils constituant un panneau de comptage d'une puissance souscrite \leq à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective),
- Situer les limites physiques des branchements électriques d'une puissance souscrite \leq à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective) dans le respect des normes C 14-100 et C 15-100,
- Identifier les capacités électriques des branchements (en habitation individuelle ou collective),
- Expliquer l'importance du neutre dans une installation triphasée et les conséquences de sa rupture (sans calcul),
- Interpréter les schémas de câblage des comptages électromécaniques d'une puissance souscrite
- \leq à 36 kA (en habitation individuelle ou collective),
- Appliquer les règles de la norme UTE C 18-510-1 et des consignes de sécurité en vigueur,
- Réaliser la consignation d'un panneau de comptage d'une puissance souscrite \leq à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective) conformément à l'UTE C 18-510-1,
- Câbler un compteur électromécanique monophasé ou triphasé double tarif,
- Câbler un compteur électronique monophasé ou triphasé double tarif,
- Remplacer hors tension un compteur électromécanique simple tarif et double tarif par un compteur bleu électronique, avec reprise de l'installation d'asservissement du chauffe-eau. (En habitation individuelle ou collective),
- Réaliser le réglage de puissance sur un Appareil Général de Commande et de Protection (AGCP), dans le respect des mesures de sécurité,
- Remettre en service un tableau de comptage d'une puissance souscrite \leq à 36 kA (en habitation individuelle ou collective) à la suite d'une intervention.

PÉDAGOGIE

- Théorie : 40%
- Cas pratique : 60%

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur, écran
- Supports de cours
- Poste de travail comptage – outillage – EPC : Fournis par APRICOM
- Matériel du stagiaire : Fournitures de bureau.

- A fournir par le client :
 - Vêtements de travail (couvrant les bras et les jambes, ni propagateur de la flamme, ni comporter de pièces conductrices),
 - Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166)
 - Paire de gants isolants en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00)
 - Paire de chaussures de sécurité (NF EN 20345).

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil et présentation et vérification du prérequis
- La réglementation et la norme UTE C 18-510-1,
- Le risque électrique en BT, électrisation et court-circuit UTE C 18-510-1,
- La technologie des comptages pour des puissances souscrites ≤ 36 kVA,
- La technologie des branchements individuels et collectifs NFC 14-100,
- La limite physique des branchements électriques entre la NFC 14-100 et 15-100 en habitation individuelle ou collective,
- Les schémas et les câblages de tous types de comptages de puissance souscrite ≤ 36 kVA individuels et collectifs, ainsi que les circuits puissance et asservissement clientèle,
- La consignation d'un panneau de comptage de puissance souscrite ≤ 36 kVA en habitation individuelle UTE C 18-510-1,
- La consignation d'un panneau de comptage de puissance souscrite ≤ 36 kVA en habitation collective (type immeuble) UTE C 18-510-1,
- Le remplacement d'un compteur électromécanique monophasé et triphasé par un compteur bleu électronique pour des puissances souscrites ≤ 36 kVA en habitation individuelle,
- Le remplacement d'un compteur électromécanique monophasé et triphasé par un compteur bleu électronique pour des puissances souscrites ≤ 36 kVA en habitation collective,
- La reprise du circuit d'asservissement du chauffe-eau en habitation individuelle et collective (schéma et câblage),
- L'importance du conducteur de neutre dans une installation triphasée,
- La pose et la programmation d'un compteur bleu électronique,
- Le principe de la télécommande 175 Hz,
- La lecture de la programmation du Compteur Bleu Électronique (CBE),
- La prise en main et l'utilisation du Détecteur De Tension (DDT).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.

FORMATION ELECTRICIEN TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES OUVRAGES

LTST
4 jours (28h)

Module 3

Toute personne appelée à pratiquer des travaux sous tension BT et pour laquelle l'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et prérequis.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur des ouvrages de type « Terminal » et limitées aux dérivations individuelles.

PRÉREQUIS

- Posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé.
- Avoir reçu une formation aux risques électriques
- Mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le domaine considéré
- Maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les circuits terminaux de branchements (habilitation B1 minimum)
- Connaître la technologie et la fonction des appareils constituant un circuit terminal et être capable d'en réaliser le câblage.
- Avoir 18 ans.
- Posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.
- La participation à la formation nécessite d'être en possession des EPI adaptés

Vérification des prérequis : un test théorique et pratique, en début de stage.

PÉDAGOGIE

- Théorie : 40%
- Cas pratique : 60%

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur, écran
- Supports de cours
- Ateliers TST BT
- Outillages et matériels spécifiques agréés

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Documents, vêtements et EPI nécessaires.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation des travaux sous tension.
- Réglementation, recueil UTE C 18-510-1.
- Principales dispositions des conditions d'exécution du travail, CET BT.
- Analyse de l'enchaînement d'opérations simples conduisant à un travail sous tension simple.
- Identification et analyse des risques électriques auxquels est confronté constamment l'opérateur.
- Procédures d'accès aux ouvrages.
- Identification des principaux outils TST.
- Présentation des fiches techniques (FT).
- Équipements de protection individuelle.

TRAVAUX PRATIQUES

- Habillage de pièces nues sous tension (CCPI, distributeur d'étage, ...).
- Dépose et pose de fusible à fusion non enfermée
- Déconnexion et connexion sous tension d'un conducteur neutre sur un compteur.

- Remplacement d'un compteur avec neutre non interruptible au niveau du CCPI et disjoncteur client non accessible, hors cadre de la CET 6.5.
- Remplacement d'un compteur avec neutre non interruptible au niveau du CCPI et disjoncteur client accessible, dans le cadre de la CET 6.5.

Une évaluation sur la connaissance des procédures et sur la pratique est réalisée lors de différentes mises en situation.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Recueil UTE C 18-510-1 (recommandé).
- CET BT (Téléchargeables sur www.serect.fr).
- Fiches Techniques en vigueur (mises à disposition par le Centre et téléchargeables sur www.serect.fr).
- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116).
- Paire de chaussures de sécurité (NF EN ISO 20345).
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00).
- Paire de gants de manutention (à la taille du stagiaire).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.

FORMATION « ELECTRICIEN LINKY »

Module 4

LSL
5 jours (35h)

Tout stagiaire ou technicien voulant devenir technicien de pose pour une EDP Linky partenaire avec ENEDIS.

OBJECTIFS

Cette action de formation doit permettre l'acquisition des compétences nécessaires pour intervenir sur tout type de comptage d'électricité d'une puissance souscrite \leq à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective) en vue d'un remplacement par un compteur communicant, dans le respect des règles de l'art. Ainsi, à l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Citer les enjeux du programme Linky.
- Appliquer les procédures de pose et remplacement de compteurs Linky dans le cadre du déploiement en masse.
- Utiliser les outils de mobilité NOCOFI pour programmer les compteurs Linky.
- Identifier les points clé de la relation client dans le cadre de la pose en masse
- Appliquer les règles de prévention sécurité en vigueur.
- Identifier les points clé de la démarche qualité appliquée à la pose des compteurs.
- Identifier et déclarer un cas de GRIP.
- Appliquer les procédures de gestion du matériel défectueux et à recycler.
- Identifier les points clés de la démarche de recyclage.

PRÉREQUIS

Le stagiaire devra être habilitable BC B2V B2T et avoir suivi le cursus adapté.
Vérification des prérequis : un test théorique, en début de stage.

PÉDAGOGIE

- Théorie : 40%
- Cas pratique : 60%

DOTATION DU STAGIAIRE

Documents, vêtements et EPI nécessaires.

A l'issue de cette formation il est délivré une attestation de stage.

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil et présentation et vérification du prérequis
- Contexte du déploiement
- Les enjeux du remplacement des compteurs
- Les fonctionnalités du compteur Linky
- Prévention sécurité
- Accidentologie
- IPS et ITST Spécifique
- Outils de mobilité
- Les 10 étapes d'intervention (avec les outils de mobilité)
- Règles de savoir être
- Discours Enedis et relation Client
- Remplacement d'un compteur DT individuels
- Gestion et résolution des interventions à problèmes
- Gestion du matériel
- Démarche qualité
- Le remplacement d'un compteur électromécanique monophasé et triphasé par un compteur communicant LINKY pour des puissances souscrites \leq 36 kVA en habitation individuelle,
- Le remplacement d'un compteur électromécanique monophasé et triphasé par un compteur communicant LINKY pour des puissances souscrites \leq 36 kVA en habitation collective,
- La reprise du circuit d'asservissement du chauffe-eau en habitation individuelle et collective (schéma et câblage) avec un compteur communicant LINKY

- Le remplacement d'un compteur dans une configuration spécifique (ECBI, Producteur) par un compteur communicant LINKY
- La pose et la programmation d'un compteur communicant LINKY avec les outils de mobilités

Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116).
- Paire de chaussures de sécurité (NF EN ISO 20345).
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00).
- Paire de gants de manutention (à la taille du stagiaire).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.

RECYCLAGE POUR PERSONNEL ELECTRICIEN TITULAIRE D'UNE HABILITATION BC BR B1V B2V

RLCHT
1 jour (7h)

Personnel électricien chargé de poser des compteurs Linky et d'assurer des travaux et des consignations sur des ouvrages électriques en basse tension.

OBJECTIFS

Cette action de formation doit permettre à des personnels électriciens titulaires d'une habilitation BC BR B1V B2V de réactualiser des compétences nécessaires pour exécuter des opérations hors tension sur comptage de puissance souscrite inférieure à 36 kVA, dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.

Ainsi, à l'issue de cette formation, les personnels électriciens renouvelleront les connaissances suivantes :

- Identifier les risques encourus, choisir les moyens de s'en prémunir en intégrant l'environnement du chantier et le respect de la norme UTE C 18-510-1,
- Décrire les différents appareils constituant un panneau de comptage d'une puissance souscrite
- ≤ à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective),
- Différencier les rôles des appareils constituant un panneau de comptage d'une puissance souscrite ≤ à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective),
- Situer les limites physiques des branchements électriques d'une puissance souscrite ≤ à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective) dans le respect des normes C 14-100 et C 15-100,
- Identifier les capacités électriques des branchements (en habitation individuelle ou collective),
- Expliquer l'importance du neutre dans une installation triphasée et les conséquences de sa rupture (sans calcul),
- Interpréter les schémas de câblage des comptages électromécaniques d'une puissance souscrite
- ≤ à 36 kA (en habitation individuelle ou collective),
- Appliquer les règles de la norme UTE C 18-510-1 et des consignes de sécurité en vigueur,
- Réaliser la consignation d'un panneau de comptage d'une puissance souscrite ≤ à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective) conformément à l'UTE C 18-510-1,
- Câbler un compteur électromécanique monophasé ou triphasé double tarif,
- Câbler un compteur électronique monophasé ou triphasé double tarif,
- Remplacer hors tension un compteur électromécanique simple tarif et double tarif par un compteur bleu électronique, avec reprise de l'installation d'asservissement du chauffe-eau. (en habitation individuelle ou collective),
- Réaliser le réglage de puissance sur un Appareil Général de Commande et de Protection (AGCP), dans le respect des mesures de sécurité,
- Remettre en service un tableau de comptage d'une puissance souscrite ≤ à 36 kA (en habitation individuelle ou collective) suite à une intervention.

PRÉREQUIS

Disposer d'un titre d'habilitation BC, BR, B1V, B2V.

PÉDAGOGIE

- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Support de formation
- Formateur spécialisé et habilité.

Possibilité de réaliser cette formation à distance.

CONTENU DE LA FORMATION

- Retour d'expérience
- Rappel sur la norme NF C 18-510, les évolutions réglementaires et techniques
- Le risque électrique en BT, électrification et court-circuit UTE C 18-510-1,

- La technologie des comptages pour des puissances souscrites ≤ 36 kVA,
- La technologie des branchements individuels et collectifs NFC 14-100,
- La limite physique des branchements électriques entre la NFC 14-100 et 15-100 en habitation individuelle ou collective,
- Les schémas et les câblages de tous types de comptages de puissance souscrite ≤ 36 kVA individuels et collectifs, ainsi que les circuits puissance et asservissement clientèle,
- La consignation d'un panneau de comptage de puissance souscrite ≤ 36 kVA en habitation individuelle UTE C 18-510-1,
- La consignation d'un panneau de comptage de puissance souscrite ≤ 36 kVA en habitation collective (type immeuble) UTE C 18-510-1,
- Le remplacement d'un compteur électromécanique monophasé et triphasé par un compteur bleu électronique pour des puissances souscrites ≤ 36 kVA en habitation individuelle,
- Le remplacement d'un compteur électromécanique monophasé et triphasé par un compteur bleu électronique pour des puissances souscrites ≤ 36 kVA en habitation collective,
- La reprise du circuit d'asservissement du chauffe-eau en habitation individuelle et collective (schéma et câblage),
- L'importance du conducteur de neutre dans une installation triphasée,
- La pose et la programmation d'un compteur bleu électronique,
- Le principe de la télécommande 175 Hz,
- La lecture de la programmation du Compteur Bleu Électronique (CBE),
- La prise en main et l'utilisation du Détecteur De Tension (DDT).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.

RECYCLAGE TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES OUVRAGES

RLTST
2 jours
(14h)

Personnes pratiquant des travaux sous tension BT et pour lesquelles leur employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et prérequis.

OBJECTIFS

Actualiser et maintenir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, les activités spécifiques sous tension sur des ouvrages de type « Terminal » et limitées aux dérivations individuelles.

PRÉREQUIS

Être habilité « T » et avoir suivi le module indépendant TER APP (Terminal Remplacement Appareil) correspondant, en formation initiale.

La participation à la formation nécessite d'être en possession des EPI adaptés aux travaux visés.

Vérification des prérequis par des tests théoriques et pratiques.

PÉDAGOGIE

La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et des exercices d'application pour des opérations simples.

60% du temps est consacré à des travaux pratiques.

OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
- Documents de stage.
- Ateliers TST BT.
- Outillages et matériels spécifiques agréés.

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Déroulé du recyclage

- Tour de table - attentes et expériences des stagiaires.
- Présentation de l'accidentologie TST BT.
- Un apport sur les CET BT est effectué lors des exercices ou du débriefing.

Chaque exercice est précédé de la réalisation et de la validation du processus opératoire

2 – Travaux pratiques

Exercices imposés :

- Remplacement d'un appareil avec conducteur neutre non interruptible et disjoncteur non accessible, hors cadre de la CET 6.5.
- Remplacement d'un appareil avec conducteur neutre non interruptible et disjoncteur accessible, dans le cadre de la CET 6.5.

Exercices retenus

(Modifiables en fonction de la demande et du diagnostic établi par le formateur lors du premier exercice de mise en situation)

- Remplacement d'un appareil avec conducteur neutre non interruptible et disjoncteur non accessible, hors cadre de la CET 6.5.
- Remplacement d'un appareil avec conducteur neutre non interruptible et disjoncteur accessible, dans le cadre de la CET 6.5.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage et lors des différentes mises en situation.

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (I.R.V.E.)

Formation initiale niveau 1

AIRVEP1
1 jour (7h)



Installateurs électriciens, metteur en œuvre d'installation électrique.

(*) nous contacter pour plus de renseignements sur les tarifs en fonction des parcours de formation.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre les enjeux de ce marché porteur de croissance et de développement,
- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients,
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises,
- Connaître les réglementations en vigueur,
- Connaître les exigences de sécurité propres aux installations de recharge de VE
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique,
- Mettre en œuvre et en service les bornes de charge.
- Être en capacité d'obtenir la certification de niveau P1.

Cette formation vise l'installation de bornes de charge, domaines domestique, petit tertiaire, puissances de 3 à 11 kW non grappée, gestion d'énergie autorisée, sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision.

PRÉREQUIS

- Être installateur électricien
- Pour obtenir la qualification IRVE Qualifelec, il vous est nécessaire de vous reporter au référentiel administratif de Qualifelec : niveau de formation initiale et durée d'expérience professionnelle dans le domaine du génie électrique, énergétique et numérique.

Vérification des prérequis par QCM avant le début de la formation

PÉDAGOGIE

Les stagiaires reçoivent un support de cours complet en version papier au démarrage de la formation. Ils peuvent suivre le cours pas à pas et prendre des notes directement sur le support.

La salle de formation est équipée d'un écran permettant de projeter :

- Le support de cours
- Des photos et vidéos illustratives
- Des sites internet de référence

Les formateurs disposent d'exercices permettant de faciliter la compréhension de certains concepts.

Des bornes raccordées électriquement sont disponibles pour les démonstrations et manipulations.

CONTENU DE LA FORMATION

- Caractéristiques principales des bornes de charge et des véhicules,
- Infrastructure dans son contexte normatif,
- Présentation des différents matériels disponibles dont les solutions de recharge intelligente
- Adaptation de l'installation électrique chez le client,
- Mise en service des bornes chez les clients,
- Tester et faire la recette de l'installation,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test QCM en fin de module et évaluation lors des cas pratiques.

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (I.R.V.E.)

Formation expert niveau 2

Installateurs électriciens certifiés niveau 1 IRVE.

(* nous contacter pour plus de renseignements sur les tarifs en fonction des parcours de formation.

AIRVEP2
2 jours (14h)



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Déterminer l'infrastructure nécessaire et les modifications de l'installation électrique ;
- Connaître les réglementations propres aux ERP et aux parkings ;
- Choisir la borne adéquate et les accessoires associés ;
- Connaître les constituants de base dans le protocole TCP/IP ;
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes ;
- Concevoir une grappe de bornes avec communication embarquée ;
- Savoir paramétrer un gestionnaire de borne ;
- Être en capacité d'obtenir la certification de niveau P2.

Cette formation est destinée à l'installation de bornes de charge jusqu'à 22kVA, avec configuration pour bornes communicantes et supervision de station.

PRÉREQUIS

- Maîtriser la conception et le calcul des installations électriques ;
- Avoir validé le stage de formation IRVE niveau 1 ;
- Avoir de bonnes connaissances en réseau et en environnement informatique.
- Pour obtenir la qualification IRVE Qualifelec, il vous est nécessaire de vous reporter au référentiel administratif de Qualifelec : niveau de formation initiale et durée d'expérience professionnelle dans le domaine du génie électrique, énergétique et numérique.

PÉDAGOGIE

Les stagiaires reçoivent un support de cours complet en version papier au démarrage de la formation. Ils peuvent suivre le cours pas à pas et prendre des notes directement sur le support.

La salle de formation est équipée d'un écran permettant de projeter :

- Le support de cours
- Des photos et vidéos illustratives
- Des sites internet de référence

Les formateurs disposent d'exercices permettant de faciliter la compréhension de certains concepts. Des bornes raccordées électriquement sont disponibles pour les démonstrations et manipulations.

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 :

- Prise en compte des besoins client ;
- Les contraintes à prendre en compte,
- Méthodologie d'audit électrique de site.
- Conception d'une infrastructure d'une ou de plusieurs bornes communicantes,

Jour 2 :

- Maîtriser la structure de câblage communicante,
- Paramétrage du gestionnaire de bornes
- Etude de cas comprenant au minimum :
 - Création d'une IRVE :
 - Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire ;
 - Points de connexion ;
 - Dispositifs de protection ;
 - Gestion d'énergie ;
 - Connexion à la supervision et vérification des états.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test QCM en fin de module et évaluation lors des cas pratiques.

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (I.R.V.E.)

AIRVEP3
2 jours (14h)

Formation charge rapide niveau 3

Installateurs électriciens certifiés niveau 1 IRVE.

(*) nous contacter pour plus de renseignements sur les tarifs en fonction des parcours de formation.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Installer une borne de recharge rapide selon les règles de l'art ;
- Déterminer l'infrastructure nécessaire et les modifications de l'installation électrique ;
- Connaître les réglementations applicables aux IRVE de recharge rapide dans les ERP, les parkings, les stations-services, la voie publique ;
- Connaître les constituants de base des bornes de recharge rapide ;
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes ;
- Paramétrer un gestionnaire de bornes type ;
- Effectuer les opérations d'auto-contrôle ;
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

Cette formation vise l'installation de bornes de charge rapide de puissances de plus de 22 kW, gestion d'énergie autorisée, avec configuration spécifique pour la communication ou la supervision.

PRÉREQUIS

- Être installateur électricien
- Avoir validé le stage de formation IRVE niveaux 1 et 2 ;
- Expérience en installations électriques dans l'un des domaines suivants : Voie publique / Tertiaire – Industrie / Branchements / Réseaux
- Maîtriser la conception et le calcul des installations électriques ;
- Avoir des connaissances en réseau et en environnement informatique ;
- Connaître les spécificités des installations en courant continu et les règles de sécurité applicables.
- Pour obtenir la qualification IRVE Qualifelec, il vous est nécessaire de vous reporter au référentiel administratif de Qualifelec : niveau de formation initiale et durée d'expérience professionnelle dans le domaine du génie électrique, énergétique et numérique.

PÉDAGOGIE

Les stagiaires reçoivent un support de cours complet en version papier au démarrage de la formation. Ils peuvent suivre le cours pas à pas et prendre des notes directement sur le support.

La salle de formation est équipée d'un écran permettant de projeter :

- Le support de cours
- Des photos et vidéos illustratives
- Des sites internet de référence

Les formateurs disposent d'exercices permettant de faciliter la compréhension de certains concepts. Des bornes raccordées électriquement sont disponibles pour les démonstrations et manipulations.

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 :

- Prise en compte des besoins client ;
- Les contraintes à prendre en compte, dont les aspects réglementaires ;
- Les contraintes d'accessibilité pour brancher le véhicule ;
- Méthodologie d'audit électrique de site ;
- Analyse de la capacité de l'installation électrique du site avec rédaction d'une note de calcul ;
- Rappel des règles pour installations en courant continu (DC) ;
- Rappel sur les règles de sécurité au travail (ex. manutention de charges lourdes) ;
- Conception d'une infrastructure de recharge rapide ;
- Présentation des composants d'une infrastructure de recharge rapide ;

- Maîtriser la structure de câblage communicante.

Jour 2 :

- Principes de paramétrage d'un gestionnaire de borne :
 - Etude de cas comprenant au minimum :
 - Création d'une IRVE de recharge rapide
- Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire
 - Composants de l'installation
- Points de connexion ;
- Dispositifs de protection ;
- Solutions de pilotage (dont gestion d'énergie).
 - Environnement de la borne
- Ventilation de la borne ;
- Accessibilité de la borne...
 - Réalisation de l'autocontrôle et production des documents associés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test QCM en fin de module et évaluation lors des cas pratiques.

MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Formation Maintenance d'IRVE

Installateurs électriciens certifiés niveau 1 IRVE.

AIRVEMA
1 jours (7h)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître des différents types de matériels d'une infrastructure de recharge rencontrés en maintenance ;
- Connaître des pièces d'usure ;
- Savoir mettre en sécurité l'installation avant intervention ;
- Maîtriser la conduite d'un diagnostic ;
- Paramétrer une borne et un gestionnaire de bornes ;
- Tester et remettre en service ;
- Connaître des exigences réglementaires de marquage après intervention.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de mettre en place une maintenance sur les infrastructures de recharges pour véhicules électriques.

PREREQUIS

- Formation niveau P1/Q1 de la qualification Installation pour maîtriser les connaissances de bases sur le fonctionnement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques.

PROGRAMME

Rappels élémentaires

- Définition des différents types de maintenance et des contrats associés selon AFNOR NFX 60-000.
- Identification des composants de la borne de recharge et des différents types de matériels d'une infrastructure de recharge.
- Principes d'interventions.
- Principes et conduite de diagnostics.

Mise en sécurité de l'infrastructure

- Principe de mise en sécurité général,
- Rappel sur les niveaux d'habilitations,
- Contenu de référence de formation IRVE MA1 maintenance
- Consignations avant intervention et déconsignation,
- Remise en service et repli (outil, matériel, déchet).

Maintenance NIV1/NIV2

- Liste des opérations ou des vérifications et des moyens techniques nécessaires,
- Repérage des principales pièces d'usures,
- Tests et essais, utilisation d'une fiche d'autocontrôle,
- Traçabilité et enregistrements des relevés.

Utilisations des moyens techniques

- Diagnostics élémentaires à partir de mesures, des indicateurs ou de codes défauts,
- Tests de performance et remise en exploitation des IRVE.

Rapports d'intervention après maintenance

- Types de rapports,
- Outils informatiques existants,
- Exigences réglementaires de marquage après intervention.

CAS PRATIQUES

- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel.
- Simuler une charge et les différents défauts avec testeur de borne.
- Paramétrage des bornes via Web Server, clef USB ou applications ou autres.
- Présentation du paramétrage d'un gestionnaire de bornes.
- Utilisation des moyens techniques exigés par l'arrêté.
- Principes du serrage au couple.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Les stagiaires reçoivent un support de cours complet en version papier au démarrage de la formation. Ils peuvent suivre le cours pas à pas et prendre des notes directement sur le support.

La salle de formation est équipée d'un écran permettant de projeter :

- Le support de cours
- Des photos et vidéos illustratives
- Des sites internet de référence

Les formateurs disposent d'exercices permettant de faciliter la compréhension de certains concepts.

Des bornes raccordées électriquement sont disponibles pour les démonstrations et manipulations :

- Borne murale avec 1 point de charge (3kW)
- Borne sur pied avec 2 points de charge (7kW)
- Borne de recharge rapide à courant continu (24kW) 2 points de charge (CHAdEMO, combo 2)

De l'outillage est disponible sur place :

- Simulateur de charge
- Contrôleur électrique multifonctions MW9665 ou équivalent
- Simulateur de prise A1532

Platine de simulation d'installation tableau C15100 (en tri et mono)

MODALITES D'EVALUATION

- Tests QCM
- Cas pratiques

DUREE

- 1 journée (7 heures)

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

AAIPRO
1 jour (7h)

Opérateur – en ligne avec un formateur

Toute personne assurant la conduite d'engins ou suivant l'exécution des travaux.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les règles AIPR de prévention des risques ;
- Identifier et éviter les risques d'endommagement ;
- Rappeler et maintenir des connaissances sur la réglementation DT/DICT et le guide technique ;
- Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux ;
- Préparer la réussite de l'examen QCM APIR Opérateur.

PRE REQUIS

- Savoir lire et parler le français.
- Avoir une expérience professionnelle dans le BTP permettant la compréhension du vocabulaire et des techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains.

PROGRAMME

- La présentation de l'AIPR ;
- La connaissance des réseaux ;
- L'endommagement des réseaux ;
- Le rôle des intervenants sur les réseaux ;
- Le marquage – piquetage ;
- La cartographie ;
- Les compétences des personnels ;
- L'application du guide technique ;
- Les travaux sans tranchée ;
- Le constat d'arrêt ;
- Entraînement au test QCM ;
- Test QCM AIPR Opérateur.

MODALITES

- La formation peut se faire à 100% en ligne, animée par un de nos formateurs ;
- Au cours de la formation, les stagiaires sont entraînés au test d'évaluation ;
- Examen en ligne sur la plateforme du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

Encadrant – en ligne avec un formateur

AAIPRE
1 jour (7h)

Toute personne chargée d'encadrer les chantiers des travaux.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les règles AIPR de prévention des risques ;
- Identifier et éviter les risques d'endommagement ;
- Rappeler et maintenir des connaissances sur la réglementation DT/DICT et le guide technique ;
- Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux ;
- Préparer la réussite de l'examen QCM APIR Encadrant.

PREREQUIS

- Savoir lire et parler le français.
- Avoir une expérience professionnelle dans le BTP permettant la compréhension du vocabulaire et des techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains.

PROGRAMME

- La présentation de l'AIPR ;
- La connaissance des réseaux ;
- L'endommagement des réseaux ;
- Le rôle des intervenants sur les réseaux ;
- Le marquage – piquetage ;
- La cartographie ;
- Les compétences des personnels ;
- L'application du guide technique ;
- Les travaux sans tranchée ;
- Le constat d'arrêt ;
- L'endommagement des réseaux ;
- Entraînement au test QCM ;
- Test QCM AIPR Encadrant.

MODALITES

- La formation peut se faire à 100% en ligne, animée par un de nos formateurs ;
- Au cours de la formation, les stagiaires sont entraînés au test d'évaluation ;
- Examen en ligne sur la plateforme du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

AAIPRC
1 jour (7h)

Concepteur – en ligne avec un formateur

Personnels chargés d'effectuer les déclarations de projets de travaux (DT), de procéder ou faire procéder au marquage piquetage des réseaux enterrés et d'assurer le suivi ou le contrôle de l'exécution des travaux.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les règles AIPR de prévention des risques ;
- Identifier et éviter les risques d'endommagement ;
- Rappeler et maintenir des connaissances sur la réglementation DT/DICT et le guide technique ;
- Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux ;
- Préparer la réussite de l'examen QCM APIR Concepteur.

PREREQUIS

- Savoir lire et parler le français.
- Avoir une expérience professionnelle dans le BTP permettant la compréhension du vocabulaire et des techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains.

PROGRAMME

- La présentation de l'AIPR ;
- La connaissance des réseaux ;
- L'endommagement des réseaux ;
- Le rôle des intervenants sur les réseaux ;
- Le marquage – piquetage ;
- La cartographie ;
- Les compétences des personnels ;
- L'application du guide technique ;
- Les travaux sans tranchée ;
- Le constat d'arrêt ;
- L'endommagement des réseaux ;
- Entraînement au test QCM ;
- Test QCM AIPR Concepteur.

MODALITES

- La formation peut se faire à 100% en ligne, animée par un de nos formateurs ;
- Au cours de la formation, les stagiaires sont entraînés au test d'évaluation ;
- Examen en ligne sur la plateforme du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

FORMATIONS BUREAUTIQUES

Les formations proposées (liste non exhaustive) :

- Initiation suite office 
- Initiation Windows 
- Initiation Libre Office 
- Initiation Teams 
- Utilisation avancée d'Excel, Word et PowerPoint

Les programmes, durées et tarifs sont à définir en fonction des besoins.

A large orange triangle is positioned in the top-left corner of the page, pointing towards the bottom-right.

FORMATIONS PILOTAGE

Les formations proposées (liste non exhaustive) :

- Gestion de projets techniques
- Création d'entreprise et d'activités techniques
- Rapport entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- Mesure de la rentabilité des investissements techniques

Les programmes, durées et tarifs sont à définir en fonction des besoins.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Prix des prestations programmées

Le prix par participant est mentionné dans l'encadré situé sous la référence de chaque action. En cas de changement en cours d'année, le prix applicable est celui en vigueur le jour de l'inscription.

Les prix sont indiqués hors taxes et doivent être majorés du taux de TVA en vigueur. Ils comprennent la documentation remise aux stagiaires ainsi que la fourniture des matériels consommés au cours des travaux pratiques. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas ne sont pas inclus et doivent être pris en compte directement par les participants ou par leur entreprise.

Sessions spécifiques

Les formations peuvent être organisées localement. (Effectif souhaitable de 8 personnes). Nous vous indiquons dans ce cas les équipements nécessaires sur place et vous proposons un prix forfaitaire étudié en fonction des conditions de réalisation. Nous consulter.

Inscriptions

Les inscriptions prennent effet à réception du bulletin d'inscription signé, relatif à l'action concernée ou d'un bon de commande signé, reprenant les informations demandées, et d'un chèque d'acompte égal à 30% du prix TTC ou de sa totalité en fonction des formations.

Ces inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Les inscriptions faites par téléphone ou incomplètes sont provisoires et la disponibilité des places n'est pas garantie. L'acompte n'est pas demandé lorsque les coûts pédagogiques sont pris en compte en totalité par un organisme tiers (OPCO, FAF, FONGECIF, ANPE) ou dans le cadre d'une convention pluriannuelle.

APRICOM se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session, notamment en cas d'insuffisance de participants. Dans ce cas, le responsable de l'inscription est informé dans les meilleurs délais et une nouvelle date est proposée. Sinon l'acompte est remboursé.

Documents complémentaires

Les convocations et conventions de formation sont adressées au responsable de l'inscription 2 semaines avant le début de la session, accompagnées d'une fiche programme et des informations logistiques à transmettre aux stagiaires. A défaut de réception dans ce délai, le responsable de l'inscription contacte APRICOM pour avoir confirmation de l'ouverture de la session.

Ce délai peut être réduit en cas d'inscription tardive ou d'incertitude sur l'ouverture de la session.

Un exemplaire de la convention doit être signé et retourné dès réception, et au plus tard avant le début de l'action. APRICOM se réserve le droit de remettre en cause la participation de toute personne ne répondant pas aux prérequis ou n'ayant pas les équipements demandés, ce cas étant considéré comme un désistement ou une absence. Une fois la formation terminée, une attestation de formation est transmise au responsable de l'inscription pour transmission au(x) participant(s).

Désistement – Absence

En cas d'empêchement majeur nous offrons la possibilité de remplacer un stagiaire par une autre personne ayant le même profil.

En cas d'annulation tardive (moins de 7 jours avant le début du stage) APRICOM facture une indemnité forfaitaire égale à 50% du coût total de l'action. Cette indemnité fait l'objet d'une facturation distincte de celle de la convention de formation.

Tout stage ou cycle commencé est dû en totalité, même en cas d'absence ou d'abandon pendant le stage.

Conditions de paiement

Sauf contrindication sur le devis, les règlements sont payables dans un délai de 30 jours, déduction faite de l'acompte versé au moment de l'inscription. Aucun escompte n'étant accordé pour un paiement anticipé. Le paiement s'effectue par virement bancaire.

En cas de règlement effectué par un organisme tiers l'entreprise ou le stagiaire ayant demandé la formation reste responsable de l'intégralité du paiement, même en cas de prise en charge partielle.

Dans certains cas particuliers la facture tient lieu de convention simplifiée

Retard de paiement

Un retard de paiement sur mise en demeure préalable, entraîne une pénalité de retard, due mensuellement, avec un intérêt annuel égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance de la facture, ainsi que l'exigibilité de la facture, au titre de la clause pénale.

En application de l'article L441-6 aliéna 12 du commerce, tout retard de paiement de la facture rend en outre son débiteur redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros en plus des pénalités de retard susmentionnées.

Juridiction

En cas de litige, sur l'exécution et/ou l'interprétation des présentes conditions générales de vente, seuls les tribunaux de PARIS seront compétents et ce, même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instances ou de parties ou d'appel en garantie.